



# QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?

Ministère du Travail, des  
Relations Sociales, de la Famille  
et de la Solidarité  
Ministère de la Santé, de la  
Jeunesse, des Sports et de la Vie  
Associative

## BILAN 2008

### GESTIONNAIRES

**Maître d'ouvrage**  
SI D'ALLY / ESCORAILLES / BRAGEAC  
**Exploitant**  
SAUR

### RESSOURCES

**Vous êtes alimentés par 2 captages**  
MONTPLAISIR  
Captage sans autorisation.  
PR L'AUZE  
Arrêté préfectoral du : 18/07/1984

### TRAITEMENT

**Vous êtes alimentés par 1 traitement :**  
TTP CHLORE ALLY-ESCORAILLES  
Traitement et désinfection  
- DIOXYDE DE CHLORE

Ce bilan a été établi  
à partir des  
prélèvements effectués  
à la diligence de la  
DDASS  
(articles R 1321-1 à R  
1321-66 du Code de  
la Santé Publique)



Après plusieurs jours  
d'absence, laissez couler  
quelques instants avant  
de prélever de l'eau  
destinée à la boisson.



Consommez  
exclusivement l'eau du  
réseau d'eau froide.  
Si vous la conservez,  
placez-la au frais dans  
un récipient fermé (pas  
plus de 24 heures).

## Distribution ALLY - ESCORAILLES

### RESULTATS

#### BACTERIOLOGIE

*Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.*

Pourcentage de conformité mesuré : 100 %

Limites de qualité : 0 germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.

#### PESTICIDES TOTAUX

*Substances chimiques utilisées pour desherber ou pour lutter contre les maladies des cultures*

Valeurs mesurées : mini. : 0,014 µg/l - maxi. : 0,248 µg/l - moyenne : 0,093 µg/l

Teneur en pesticides supérieure à la limite de qualité.

#### DURETE

*Exprimée par le TH en degrés français = teneur en calcium et magnésium dans l'eau*

Valeurs mesurées : mini. : 4,7 °F - maxi. : 4,8 °F - moyenne : 4,8 °F

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau très peu calcaire. Cette eau peut favoriser la corrosion des conduites métalliques (plomb en particulier).

#### ARSENIC

*Elément d'origine naturelle*

Valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 10 µg/l

Teneurs en arsenic inférieures à la limite réglementaire.

#### CHLORITE

*Substances indésirables résultant de l'action du désinfectant sur une eau chargée en matière organique*

Valeurs mesurées : mini. : 317,00 µg/l - maxi. : 317,00 µg/l - moyenne : 317,00 µg/l

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : 200 µg/l

Teneurs en chlorites supérieures aux références de qualité.

#### CHLORE RESIDUEL

*Sa présence provient des composés utilisés dans le traitement de l'eau*

Valeurs mesurées : mini. : 0,00 mg/LCl2 - maxi. : 0,46 mg/LCl2 - moyenne : 0,23 mg/LCl2

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Absence de chlore résiduel constatée sur un ou plusieurs échantillons prélevés.

### CONCLUSION

**Au cours de l'année, l'eau distribuée sur votre réseau présentait globalement une qualité bactériologique satisfaisante. Un ajustement du traitement de l'eau est nécessaire pour limiter la formation de chlorites. Ressource vulnérable pouvant présenter de façon ponctuelle une teneur en pesticides supérieure aux normes.**

La saveur ou la couleur  
de l'eau distribuée change ?

**SIGNELEZ-LE A VOTRE  
DISTRIBUTEUR D'EAU  
(voir facture d'eau)**

Ces informations sont fournies par la DDASS du Cantal, en application du Code de la Santé Publique.

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

DDASS du CANTAL  
Service Santé-Environnement  
1 Rue du Rieu 15005 AURILLAC  
Tél : 04.71.46.83.49